



Capacité africaine

BULLETIN

NUMÉRO 5 | SEPTEMBRE - OCTOBRE 2014

Dans ce numéro: Miser sur les ressources de l'ACBF pour accompagner le programme de mobilisation communautaire Australie Afrique (AACES) | L'ACBF est bien partie pour mener à bonne fin les réformes convenues avec la Banque mondiale | L'ACBF s'est faite le champion du renforcement des capacités humaines et institutionnelles en Afrique | L'ACBF renforce les capacités critiques pour un changement transformateur | Le financement des infrastructures est essentiel pour la revitalisation de l'Afrique de l'Ouest, estime l'ACBF | Événements



Le Mot du Secrétaire Exécutif

Chers amis,

Bienvenue à la cinquième édition des Capacités africaines.

L'ACBF reconnaît l'importance des partenariats dans le renforcement des capacités en Afrique. En septembre, la Fondation et le département australiens des Affaires étrangères (DFAT) ont noué un partenariat avec le programme de mobilisation communautaire Australie - Afrique (AACES) en vue de renforcer le partage de connaissances et l'apprentissage. Les deux organisations ont reconnu qu'il existe d'autres possibilités de collaboration étroite dans la mise en œuvre du projet AACES et d'autres initiatives de développement du gouvernement australien en Afrique.

L'ACBF a pris part aux réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Washington D.C., du 11 au 13 octobre 2014. La mission a été l'occasion de discuter avec les responsables de la banque aux plans des opérations et des conseils et de leur faire le point de la situation des opérations de la Fondation, notamment la mise en œuvre de sa série de réformes. À ce jour, cette dernière a appliqué les réformes qui se sont traduites par une organisation plus déterminée, efficiente et mieux gouvernée et qui accorde une attention particulière aux résultats et à sa pérennité.

Le sommet annuel 2014 du groupe des 20 économies développées et émergentes (G20) a eu lieu en novembre dans la ville australienne de Brisbane. L'organisation a abordé cette année les défis mondiaux de la croissance de manière ambitieuse significative, en mettant l'accent, entre autres, sur les moyens à consacrer au développement de manière à ce que les pays en développement puissent attirer des investissements pour les infrastructures,

renforcer leur assiette fiscale et améliorer l'accès des populations aux services financiers. Parmi les préoccupations de l'Afrique figure la faible représentation du continent au sommet. L'Afrique du Sud étant son seul membre, ce qui veut dire que les points de vue de l'Afrique ne sont pas suffisamment pris en compte et que les engagements du G20 à l'égard du continent ne sont pas toujours tenus. L'Afrique se doit au sommet de convaincre l'organisation de prendre en compte ses principales préoccupations, notamment le renforcement de la capacité productive, l'accroissement de la productivité, les facteurs de valorisation et l'industrialisation accélérée.

L'ACBF a été déterminante dans l'inscription du renforcement des capacités au centre des priorités de développement de l'Afrique. À cet égard, elle a atteint des résultats tangibles à travers le continent. Le renforcement des

capacités est donc devenu aujourd'hui une des priorités des stratégies de développement de la plupart des pays africains. La Fondation s'est faite le champion du renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le secteur public et à l'intention des acteurs non étatiques. Elle publie le Rapport sur les capacités africaines (anciennement, Rapport sur les indicateurs africains des capacités), un rapport qui évalue l'état du renforcement des capacités sur le continent et traite d'un thème lié aux capacités et d'importance capitale. Le RCA 2014 traite du renforcement des capacités en vue d'accélérer l'intégration régionale en Afrique.

Le Rapport 2013 sur les indicateurs africains des capacités produit par l'ACBF peut être téléchargé gratuitement sur son site Web www.acbf-pact.org/aci2013 Les numéros précédents (2012 et 2011) sont également disponibles.

PARTENARIATS

Miser sur les ressources de l'ACBF pour accompagner le programme de mobilisation communautaire Australie Afrique (AACES)

L'ACBF et le département australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) ont noué un partenariat stratégique en vue de renforcer le partage de connaissances et l'apprentissage dans le cadre du programme de mobilisation communautaire Australie Afrique (AACES). Les deux parties ont convenu qu'en misant sur les ressources de l'ACBF, dont les organisations et réseaux de recherche qu'elle finance, il y aurait des possibilités de collaboration pour le renforcement du partage de connaissances dans AACES. Il a été également décidé d'établir des relations avec les institutions de recherche financées par l'ACBF ainsi que les organisations de la société civile.

Au cours de la réunion tenue au siège de l'ACBF le 15 septembre 2014, la délégation du DFAT venue de Nairobi a rencontré le secrétaire exécutif et l'équipe de direction avec lesquels ils ont examiné les possibilités d'une collaboration étroite dans la mise en œuvre du projet AACES ainsi que d'autres initiatives de développement du gouvernement australien en Afrique.

Concernant le renforcement des capacités des partenaires africains d'AACES, l'ACBF examinera avec le DFAT les voies et moyens permettant au programme de bénéficier de la formation régulièrement offerte aux bénéficiaires de subventions de la Fondation sur le suivi et l'évaluation, les procédures de passation des marchés, entre autres. L'ACBF assistera également le département dans l'organisation de la couverture médiatique des activités d'AACES et de visites aux projets de ce dernier.

AACES est un partenariat du gouvernement australien, 10 organisations non-gouvernementales d'Australie et leurs partenaires africains. Le programme contribue à la stratégie d'aide de l'Australie pour l'Afrique à travers des interventions communautaires dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, la sécurité alimentaire et la santé maternelle et infantile.

L'ACBF a d'abord géré les ressources d'AACES pour deux ans à partir de janvier 2012. Le contrat a été ensuite prolongé pour six autres mois au 15 juillet 2014. Un avenant de prolongation au 15 septembre 2016 a été signé à la fin de cette période. Les ressources appuient la communication, la coordination et la gestion du

programme.

L'équipe du DFAT était composée du premier secrétaire à la coopération au développement, Leisa Gibson, le deuxième secrétaire à la coopération au développement, Daniel Kark, l'agent principal du programme – société civile, Alice Oyaró et le coordinateur des ressources d'AACES, Ernest Etti.

En savoir plus sur le programme AACES : site Web de l'ACBF.

L'ACBF est bien partie pour mener à bonne fin les réformes convenues avec la Banque mondiale

Le Secrétariat de l'ACBF est devenu plus efficace et plus efficace en matière de renforcement des capacités en Afrique grâce aux progrès considérables réalisés dans les réformes en cours convenues avec la Banque mondiale. Le secrétaire exécutif en a présenté la situation ainsi que celle de l'ACBF en général lors des réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international organisées du 6 au 13 octobre 2014.

Il a réaffirmé la détermination de l'ACBF d'honorer les engagements pris tout en accordant une attention aux résultats. Selon lui, l'ACBF est aujourd'hui plus efficace dans le renforcement des capacités en Afrique parce que plus efficace, mieux gouvernée avec des objectifs plus précis et accordant plus d'attention aux résultats et à sa propre pérennité. À titre d'exemple, l'ACBF privilégiera particulièrement la mise à l'échelle et la hiérarchisation pour plus de réussite.

Grâce aux réformes, la Fondation dispose désormais d'une structure de gestion simplifiée, plus uniforme et légère. Elle renforcera l'utilisation des TIC afin d'améliorer l'efficacité dans l'exécution des programmes. Son Conseil d'administration se réunira plus fréquemment. L'élaboration des projets s'est améliorée, les capacités des bénéficiaires de subventions renforcées pour une mise en œuvre et un suivi efficaces de leurs projets. Les activités des connaissances et d'apprentissage seront accélérées afin d'accompagner les efforts de renforcement des capacités aux plans continental,

régional et national au profit des secteurs public et privé et la société civile. Enfin, la Fondation a réalisé des progrès considérables en matière de mobilisation des parties prenantes africaines, notamment ses États membres qui, aujourd'hui, contribuent plus à la Fondation qu'en 24 ans de son histoire.

Le point sur les réformes a été fait lors de la première visite officielle du secrétaire exécutif à la Banque mondiale. À l'invitation de la Région Afrique de cette dernière, l'ACBF a pris part aux réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, du 6 au 13 octobre 2014. La mission a été l'occasion pour le secrétaire exécutif de prendre langue avec les responsables de la Banque et les administrateurs et de leur faire le point sur la situation des opérations de la Fondation, notamment la mise en œuvre de la série de réformes.

RÉSULTATS

L'ACBF s'est faite le champion du renforcement des capacités humaines et institutionnelles en Afrique

L'ACBF a été déterminante dans l'inscription des capacités au centre des priorités de développement de l'Afrique et démontré que le renforcement des capacités est économiquement bien inspiré. Ce dernier est devenu par conséquent une priorité transversale dans les stratégies de développement de la plupart des pays africains. La Fondation s'est faite le champion du renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le secteur public et au profit des acteurs non étatiques, y compris des médias et de la société civile ainsi que des organisations régionales et sous-régionales africaines.

La Fondation s'est consacrée notamment au renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la planification du développement, les programmes de gestion de la dette et l'élaboration de budgets et la gestion macro-économique. Elle a aussi contribué considérablement au renforcement des capacités des acteurs non étatiques pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement. La Fondation

appuie par ailleurs la participation des médias et de la société civile à la chaîne de valeur des politiques.

Dans ses efforts d'amélioration de la formulation et la gestion de politiques efficaces, l'ACBF a consenti d'importants investissements au renforcement des capacités des instituts /centres d'études et de recherches politiques et des universités africains. La Fondation a également créé des espaces de dialogue pour la mobilisation des citoyens en vue de soutenir l'appropriation et l'engagement à l'égard des politiques et programmes nationaux à l'échelle nationale à travers son comité des instituts politiques – un réseau de centres d'études et de recherches.

L'ACBF a mis au point un certain nombre d'outils en matière de renforcement des capacités tels que le cadre de mesure des résultats, les profils nationaux des capacités, l'évaluation institutionnelle des politiques nationales. Depuis 2011, elle a publié le Rapport sur les indicateurs africains des capacités qui mesure et évalue de manière empirique les capacités par rapport aux priorités de développement de l'Afrique.

Enfin et surtout, l'appui de la Fondation au renforcement des capacités statistiques vise à améliorer les capacités de mesure et d'évaluation. Au plan régional, l'ACBF appuie le renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine et met en pratique les partenariats noués avec la plupart des communautés économiques régionales (CER) (COMESA, CAE, CEDEAO et SADC) par le renforcement des capacités de leurs secrétariats ou de forums parlementaires ou dans des domaines spécifiques tels que les négociations commerciales et l'intégration régionale. De la même manière, elle apporte son appui à la formulation et la mise en œuvre d'initiatives africaines clés telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

En 24 ans d'investissement, l'ACBF a donné beaucoup de résultats...

- 35 centres d'études et de recherches créés ou renforcés ; 15 classés parmi les

meilleurs en Afrique, y compris l'unité d'analyse des politiques économiques de la CEDEAO et d'autres CER.

- 3000 gestionnaires de niveau intermédiaire formés grâce au programme de formation en gestion du secteur public créé par l'ACBF (PFGSP), une initiative visant à constituer dans les pays africains une masse critique de gestionnaires du secteur public dotés de compétences et d'aptitudes requises pour faire avancer le développement.
- Un grand nombre de responsables des universités africaines formés, la Fondation ayant soutenu l'Association des universités africaines dans la formation de chefs d'établissements d'enseignement supérieur d'Afrique.
- Création d'un organe d'archivage en ligne de thèses/rapports de recherche de tout le continent.
- Élaboration d'indicateurs africains des capacités et de stratégies nationales des capacités.



ARTICLE

L'ACBF renforce les capacités critiques pour un changement transformateur

Interview de Barassou Diawara, bénéficiaire d'un programme d'enseignement supérieur appuyé par l'ACBF

Pouvez-vous nous dire brièvement quel est votre parcours professionnel ?

Je suis agent des connaissances et apprentissage à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. Je suis sénégalais. À l'ACBF, entre autres tâches, je contribue à la production du rapport sur les capacités africaines, publication phare de la Fondation qui mesure et évalue les capacités par rapport aux priorités de développement des pays africains. J'aide également aux activités du comité des instituts politiques et aux initiatives du groupe d'études stratégiques. Le CIP est un réseau d'instituts et de centres d'études et de recherches politiques appuyés par l'ACBF. Il est mis en place pour encourager le partage de connaissances et d'expériences dans la gestion des groupes de réflexion et des enjeux politiques auxquels les pays africains sont confrontés. Le GES est un réseau stratégique de la Fondation composé d'experts des connaissances des diverses institutions qui aident à l'identification d'enjeux politiques clés et nouveaux nécessitant l'attention de l'ACBF et de ses parties prenantes. Je suis titulaire d'une maîtrise en économie de l'université Cheikh Anta Diop du Sénégal et d'un doctorat en économie de l'université Kyushu du Japon où j'étais également chargé de recherche avant de rejoindre l'ACBF.

Comment avez-vous bénéficié du financement de l'ACBF ?

De 2002 à 2004, j'ai bénéficié du programme de formation de l'ACBF intitulé Programme de troisième cycle interuniversitaire en économie (PTCI). C'est un programme financé par l'ACBF et qui, sur concours, forme des économistes de haut niveau afin de les rendre compétitifs au plan international et directement opérationnels. Le programme est offert sur cinq campus de pays francophones : Ouagadougou (Burkina Faso), Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Libreville (Gabon) et Yaoundé (Cameroun). À Dakar, le programme m'a aidé à obtenir, en mars 2005, un diplôme de maîtrise en économie avec pour spécialité macroéconomie appliquée. Il a entièrement financé ma participation au Common campus d'études spécialisées organisé à Niamey

(Niger) en 2004. Le CCCO est un ensemble de cours supérieurs visant à acquérir des standards scientifiques internationaux en tenant compte des dernières évolutions en économie. Chaque cours est divisé en deux parties : un cours enseigné par un professeur d'un pays développé et l'autre par un professeur d'un pays en développement.

Comment cela a-t-il changé ta capacité en tant que professionnel ?

Le programme a changé ma capacité de deux manières. D'abord, il m'a donné une base solide en économie, en me permettant de comprendre la dynamique de l'économie africaine et mondiale avec de solides aptitudes d'analyse. Ensuite, grâce au programme, je suis devenu compétitif au plan international. Immédiatement après la maîtrise, j'ai pu obtenir une bourse du gouvernement japonais afin de continuer mes études au Japon et de travailler dans un environnement international sans difficulté. Une issue importante et intéressante du programme est qu'il a renforcé mon réseau à travers le continent, en ce sens que pendant cette période j'ai pu rencontrer et nouer de fortes relations avec 92 étudiants venant de 15 pays africains. Aujourd'hui j'ai des relations professionnelles et de travail avec eux tous dans leurs pays respectifs.

Selon vous, quels sont les besoins urgents en capacités pour les futurs professionnels d'Afrique ?

Les besoins urgents en capacités restent l'éducation et la formation, la recherche en vue de faire face à des enjeux tels que le chômage, la transformation structurelle des économies africaines et l'intégration régionale et permettre aux populations de comprendre ces questions et prendre les mesures requises en temps utile. Deuxièmement, un environnement favorable avec des mesures incitatives relativement intéressantes de façon à ce que les professionnels puissent être retenus et rester innovants et compétitifs. Je suis très heureux que l'ACBF accorde de l'attention à ces deux questions, notamment à travers ses divers programmes de formation et le rapport sur les capacités africaines qui évalue les capacités par rapport aux priorités de développement des

pays africains.

Comment l'ACBF devrait-elle faire face aux besoins urgents en capacités à travers ses partenaires ?

Elle doit d'abord poursuivre son appui financier aux institutions qu'elle a aidées à créer car certaines d'entre elles pourraient ne pas être à même de fonctionner et de faire des résultats sans une subvention de l'ACBF. Deuxièmement, créer des centres d'études et de recherches ainsi que des programmes de formation là où c'est nécessaire, compte tenu de la bonne compréhension de la Fondation du paysage du renforcement des capacités et des priorités de développement du continent et, troisièmement, apporter une assistance technique aux acteurs et organismes clés à travers le continent, de même qu'une plateforme de partage de ses 20 années d'expérience dans le domaine du renforcement des capacités et faciliter l'apprentissage par les pairs.

Votre dernier mot ?

Je voudrais dire ma gratitude à la Fondation de m'avoir offert l'occasion de bénéficier d'une formation de classe mondiale et de découvrir et affronter le monde avec confiance.

CONNAISSANCES & APPRENTISSAGE

Le financement des infrastructures est essentiel pour la revitalisation de l'Afrique de l'Ouest, estime l'ACBF.

L'avenir de l'Afrique réside dans son aptitude à générer ses propres financements en vue de développer les infrastructures nécessaires à l'éradication de la pauvreté et la promotion de la transformation économique. En dépit des divers avantages qu'offre le développement des infrastructures, les pays de l'Afrique de l'Ouest et du reste du continent souffrent d'un faible investissement dans le secteur. L'Afrique dispose cependant de l'assise financière permettant d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments de financement locaux viables, a estimé le Pr Emmanuel Nnadozie, secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, lors d'une récente session

de dialogue tenue à Accra, Ghana, et organisée par l'Institut national d'études législatives basé dans la capitale nigériane, Abuja.

Jeunesse et chômage

L'Afrique a une importante population jeune qui pourrait être un dividende ou un problème démographique. Le chômage et la pauvreté constituent des défis majeurs couplés au taux d'urbanisation sans précédent qui n'est porté ni par une révolution verte ni industrielle. Créer deux millions d'emplois par an pour 200 millions de jeunes en Afrique ne peut se réaliser sans une transformation structurelle basée sur une industrialisation massive et une révolution agricole.

« Ni l'industrialisation ni la révolution agricole ne se produiront sans un investissement massif dans les infrastructures – électricité, chemins de fer. Les infrastructures ont été à la base de plus de la moitié de la récente performance de croissance améliorée de l'Afrique et peuvent contribuer encore plus à l'avenir. Leur développement peut accroître le PIB de 2 % et constituer la colonne vertébrale d'une industrialisation rapide qui à son tour renforcera la capacité à générer davantage de ressources locales, » a déclaré le Professeur Nnadozie. « Les Etats africains financent près de 45 milliards de dollars à travers la mobilisation de ressources intérieures et des mécanismes de financement régionaux. Il existe toujours un écart d'environ 48 milliards de dollars par an. »

Approvisionnement en électricité

L'électricité constitue de loin le plus grand défi, 30 pays étant confrontés à des pénuries régulières et beaucoup d'autres paient cher pour l'alimentation de secours. Le défi des infrastructures varie grandement en fonction du type de pays – les Etats fragiles sont confrontés à un poids impossible et ceux dotés de ressources traînent malgré leurs richesses.

Ressources alternatives pour l'Afrique

Bien que l'écart de financement soit énorme et amène l'Afrique à chercher ailleurs, le continent est bien capable de lever des ressources à partir de sources intérieures telles que les fonds de

pension, les transferts d'argent de la diaspora, les bénéfices tirés des minéraux et des combustibles minéraux, a estimé le Professeur Nnadozie. Les réserves internationales, les liquidités du secteur bancaire, les fonds d'investissement privés de plus en plus importants et le flux potentiel de la titrisation des envois d'argent offrent des possibilités additionnelles, a-t-il déclaré. La possibilité de lever davantage de ressources intérieures à partir de l'impôt est également grande. Les recettes fiscales par rapport au PIB s'élèvent à 20 % dans certains cas, a-t-il affirmé, estimant « qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taxes ; mais plutôt améliorer l'administration de l'impôt et élargir l'assiette fiscale. »

Les parlements joueront un rôle crucial

Une bonne partie des infrastructures africaines est financée au plan local, les budgets nationaux étant les principaux catalyseurs des investissements. Compte tenu de ces défis, les parlements d'Afrique de l'Ouest, et en réalité les parlements africains, doivent veiller à avoir des discussions approfondies et examiner les prêts contractés par leurs gouvernements. Selon le secrétaire exécutif, ils ont un rôle à jouer dans la ratification des accords internationaux y compris les prêts alloués aux infrastructures et contrôler efficacement les dépenses de l'exécutif pour un usage optimal des ressources générées au plan interne. « La passation des marchés au sein d'un pays requiert une surveillance de la part du législatif afin de minimiser l'incidence de corruption. C'est là où les fonctions d'organes tels que les commissions parlementaires des comptes publics deviennent essentielles.

« Il faut intensifier les efforts de transformation du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest afin d'en faire un organe législatif à part entière capable d'exécuter ses fonctions à l'instar du Parlement européen. »

Actuellement, le Parlement de la CEDEAO joue essentiellement le rôle d'organe consultatif dépourvu de pleins pouvoirs législatifs. Il est important que le cadre juridique de l'organe soit révisé afin de le rendre plus pertinent. Il doit inscrire

le développement des infrastructures au nombre de ses priorités, notamment les infrastructures transnationales. À cet égard, le Parlement devrait examiner la source et l'utilisation des fonds destinés aux projets de l'organisation régionale. Pour une bonne exécution de ses fonctions en tant qu'institution législative régionale, le Professeur Nnadozie estime qu'il faut renforcer les capacités de ses membres. Les législateurs et les agents qui les assistent doivent avoir des connaissances convenables des enjeux et de la dynamique du financement des infrastructures. Les gouvernements africains doivent également intensifier les efforts afin de garantir la disponibilité des ressources à consacrer aux infrastructures du continent. Entre autres, ils doivent :

- freiner les flux financiers illicites (FFI) à partir de l'Afrique
- augmenter rapidement les avoirs de retraite
- relancer les avoirs des minéraux, les réserves internationales et les envois d'argent de la diaspora
- étendre la mobilisation de l'épargne, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration des marchés des capitaux
- encourager l'épargne intérieure, développer le pool bancaire et approcher l'important secteur informel avec des instruments financiers appropriés.

Pendant 50 ans, le continent s'est tourné vers l'extérieur pour de l'aide destinée à la construction de ses infrastructures. Il n'en a pas beaucoup bénéficié. L'Afrique devrait continuer à rechercher des financements extérieurs mais elle doit se tourner davantage vers elle-même. Même si les financements sont disponibles, l'autre défi important auquel le continent est confronté dans la construction de ces infrastructures reste la pénurie criarde de capacités pour la préparation et la gestion des projets. En sa qualité de première organisation de renforcement des capacités en Afrique, l'ACBF accompagne les efforts des pays africains dans le renforcement et le soutien de ses capacités.



Événements

3–6 novembre

Réunion du Comité de mobilisation des ressources du Conseil des gouverneurs. Lomé, Togo

11 novembre

Communauté africaine de praticiens (AfCOP) réunion annuelle, Kigali

12–14 novembre

Réunion spéciale du Conseil d'administration pour discuter du projet de plan stratégique 2015-2020 du CREA, Nairobi, Kenya

17–19 novembre

Croissance et résilience, le G20 et l'Afrique, organisée par l'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA), Afrique du Sud

17- 21 novembre

Mission de supervision de la Banque mondiale à l'ACBF, Harare, Zimbabwe

24–25 novembre

Coordination pour une lutte efficace contre le tabagisme en Afrique, Harare, Zimbabwe

26–28 novembre

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), Johannesburg, Afrique du Sud

1–9 décembre

33e réunion des organes politiques de la COMESA, Kinshasa, Congo (DRC)

02 Décembre

Troisième conférence annuelle africaine du G-20. Johannesburg, Afrique du Sud

4–6 décembre

Sommet mondial des centres d'études et de recherches, Genève, Suisse

8–10 décembre

Réunion du Conseil d'administration de l'ACBF, Harare, Zimbabwe